



VOUS INVITE À SA 2^{ÈME} ÉDITION DE MINI CONCOURS D'AGILITÉ CANINE LE 8-9-10 SEPTEMBRE 2026

Homologué par



Sur le terrain du

Centre Professionnel Légitime Canin
Au 230 Rang de La Montagne, Rougemont, QC, J0L 1M0

JUGE

Pierre-Luc Cyr

LES ÉPREUVES

<u>Standard</u>	<u>Sauteur</u>	<u>Snooker</u>	<u>Enjeu</u>
Novice (1)	Novice (1)	Expert (2)	Expert (2)
Intermédiaire (1)	Intermédiaire (1)		
Expert (2)	Expert (2)		

Ouverture des inscriptions le 20 juillet à 19h **via agility rocks** ! Fermeture des inscriptions le 2 septembre 2026 ou lorsque la limite d'inscriptions est atteinte.

À tous les participants

En envoyant leurs inscriptions, il est entendu que les compétiteurs sont familiers avec les règlements officiels qui régissent les concours d'agilité de l'AAC. Chaque compétiteur participe au concours à ses propres risques ainsi qu'à ceux de son/ses chien(s). Un chien dont le comportement constitue une nuisance ou un danger pour les autres chiens ou les humains se verra demander de quitter les lieux sans remboursement des frais d'inscription. La formule de décharge ci-jointe doit être lue, complétée et signée afin de satisfaire aux exigences d'inscription de l'AAC. Tout chien participant au concours doit être enregistré individuellement auprès de l'AAC pour participer à un concours homologué. Les obstacles choisis seront parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Les chiens âgés de moins de 18 mois ne seront pas autorisés à participer au concours. **Les femelles en chaleur sont admises à ce concours (voir les détails page 4).** Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps en dehors du ring d'agilité et de la zone d'échauffement. **Aucun chien ne sera toléré sans laisse dans le verger, le stationnement ou sur le chemin menant à la rue sous peine d'expulsion.** Nous comptons sur votre respect pour garder l'endroit propre, ramasser les besoins de votre chien et vos ordures sur le terrain de la compétition ainsi que dans le verger. Nous vous prions de respecter **la limite de vitesse de 7km/h sur le terrain** et sur le chemin privé menant à celui-ci, pour la sécurité de tous. Également, dans le but de respecter le voisinage, nous vous demandons d'éviter de faire japper les chiens inutilement.

Inscriptions

Les frais d'inscription de chacune des épreuves sont de **17,00 \$ +tx**, à l'exception du relais, des épreuves jeunes manieurs et des épreuves pour les membres qui sont à **13,00 \$ +tx**. Les épreuves FEO (for exhibition only) sont à **13\$ +tx**. Les taxes sont incluses dans les prix trouvés plus bas. Cependant, les épreuves inscrites régulières avant la date de fermeture des inscriptions puis changée en épreuves FEO à la suite de celle-ci resteront au prix initial. Veuillez remplir clairement le formulaire d'inscription officiel et nous le faire parvenir par la poste, accompagné d'un chèque comportant les frais appropriés et daté de la date de l'envoi. Faites votre chèque à l'ordre de **Professionnel Légitime Canin** et postez-le avec le formulaire d'inscription ainsi que l'entente de décharge et renonciation datée et signée à **Professionnel Légitime Canin, 230 Rang de la Montagne, Rougemont, Qc, J0L 1M0**. Les chèques peuvent être encaissés dès la réception de ceux-ci. Vous pouvez également **envoyer votre formulaire complété par courriel à info@centreplc.com ainsi que votre paiement par virement à la même adresse ou vous inscrire via agility rock**. Suivant la fermeture des inscriptions, une confirmation de participation vous sera envoyée par courriel. **L'horaire approximatif, le rapport des inscriptions et l'ordre de passage seront affichés le 4 septembre, avec une mise à jour quotidienne, sur le site du centre www.centreplc.com**. Il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription après la date de fermeture des inscriptions, ni dans le cas où le compétiteur ne se présente pas ou est expulsé des lieux par les responsables du concours. Les propriétaires d'un chien blessé pourront se faire rembourser les frais d'inscription à condition d'en avvertir le comité organisateur le plus tôt possible et de fournir une attestation d'un vétérinaire. **Pour toutes autres annulations avant la date de fermeture des inscriptions**, le remboursement sera effectué sous forme de crédit au montant total de l'inscription pour une autre compétition au Centre Professionnel Légitime Canin ou par chèque, assujéti de **frais administratifs de 10%**. **Dans le cas où des inscriptions sont acceptées après la date de fermeture, les épreuves seront de 21,00\$ +tx (16\$ +tx pour les épreuves FEO et jeunes manieurs).**

Urgence vétérinaire

Hôpital des animaux de compagnie du CHUV

1525 rue des Vétérinaires, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8H5

(450) 778-8111 (24h/7Jours)

Hébergements

Des places pour les roulottes et les tentes sont disponibles sur le site sans frais. Toutefois, il n'y a pas de service d'eau ni d'électricité.

Voir les liens suivants pour les hôtels et motels qui autorisent les chiens à proximité du site. Il est important de leur mentionner que vous apportez un animal, certains peuvent demander des frais supplémentaires.

Auberge Motel Le Pigeonnier (À 23 min.) 701 Rue Principale O, Farnham, QC J2N 1K8 +1 877-366-6685	Motel Belle Rivière (À 27 min.) 93, chemin des Patriotes est Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 5P8 450-347-5561 https://www.motelbelleriviere.ca/fr/
Hôtel Le Principal (À 33 min.) 700 Rue Principale, Granby, QC J2G 2Y4 450-378-8406 https://hotelleprincipal.com/	

Horaire

La première course de chaque soirée débutera à 17h.

L'horaire officielle sera disponible **vendredi 4 septembre** sur le site de Professionnel Légitime Canin www.centreplc.com

Mardi, 8 septembre

Mesure des Chiens : 16h
Briefing général : 16h45
Première course : 17h

Mercredi, 9 septembre

Mesure des Chiens : 16h
Briefing général : 16h45
Première course : 17h

Jeudi, 10 septembre

Mesure des Chiens : 16h
Briefing général : 16h45
Première course : 17h

Nous vous demandons de vous placer en attente au moins 3 chiens avant votre tour afin d'assurer le bon déroulement de la compétition. Les compétiteurs qui seront absents lors de leur heure de passage perdront leur tour et ne seront pas remboursés, à moins d'en avoir avisé le responsable de l'entrée de ring en cas de conflit.

Plan du Site



Indications routières

*Certain GPS retrouve Chemin de la Montagne au lieu de Rang de la Montagne

De Sherbrooke (10 Ouest) :

- Prendre la sortie 55 Saint-Paul-d'Abbotsford/Ange-Gardien/Farnham
- Tourner à gauche sur la 235
- Prendre la deuxième à gauche et continuer sur Rang Rosalie
- Tourner à gauche sur la 112 Ouest
- Tourner à droite sur La Petite Caroline
- Tourner à gauche sur Rue Principale qui devient Rang de la Montagne*
- Le 230 Rang de la Montagne sera à votre gauche

De Montréal (10 Est) :

- Prendre la sortie 29 direction Iberville/Richelieu
- Tourner à droite sur Chemin des Patriotes
- Tourner à droite sur la route 112 Est
- Tourner à gauche sur Chemin de Marierville
- Tourner à gauche sur Rang de la Montagne
- Le 230 Rang de la Montagne sera à votre gauche



De Québec (20 Ouest) :

- Prendre la sortie 120 direction Sainte-Madeleine/Saint-Jean-Baptiste
- Tourner à droite sur Montée du 4 Rang
- Tourner à droite sur Chemin Plamondon (227 Sud)
- Après le feu de circulation, prendre la deuxième rue à droite pour continuer sur la rue Saint- Jean-Baptiste (227 Sud)
- Tourner à gauche sur Rang du Cordon
- Tourner à gauche sur Route de Rougemont (229 Sud) qui devient Rang de la Montagne* - Le 230 Rang de la Montagne sera à votre droite

De Montréal (20 Est) :

- Prendre la sortie 115 vers La Grande Allée/Saint-Jean-Baptiste/Saint-Damase
- Tourner à droite sur La Grande Allée
- Tourner à gauche sur Chemin Benoit
- Tourner à droite sur Rang du Cordon
- Tourner à gauche sur Route de Rougemont (229 Sud) qui devient Rang de la Montagne* - Le 230 Rang de la Montagne sera à votre droite

Exigences concernant les femelles en chaleur

- Les participants devront aviser la secrétaire du concours qu'ils vont courir une femelle en chaleur au concours dès qu'ils le constatent.
- Les participants devront réduire au minimum les déplacements de leur chienne et s'assurer de la garder à l'écart pendant les périodes d'attente (entre les parcours). Celles-ci devront porter une culotte pendant leurs déplacements. Cette culotte sera enlevée lors de leur passage dans le ring. Le compétiteur devra fournir un tapis protecteur et l'utiliser pour la ligne de départ.
- Les chiennes en chaleur seront identifiées sur l'ordre de passage à l'entrée du ring par les lettres BIS et courront regroupées à la fin de leurs classes
- Il y aura une aire désignée pour que les femelles en chaleur puissent se soulager. Celles-ci ne devront en aucun temps faire leurs besoins à un autre endroit que celui désigné.

Nom :				Prénom :			
Adresse :				Ville :			
Province :				Code Postal :			
Téléphone :				Courriel :			
Nom du manieur (si différent du propriétaire) :							
No. AAC du jeune manieur :							
Nom du chien :				No. AAC :			
Race :				Date de naissance :			
Hauteur au garrot :							
Catégorie	Régulier ☐	Spécial ☐	Vétérán ☐	Vétérán DD ☐	Jeunes Manieurs ☐	SH ☐	
Hauteur des sauts	4 po ☐	8 po ☐	12 po ☐	16 po ☐	20 po ☐	24 po ☐	
Mardi, 8 septembre 2026 (En alternance 1 et 2)							
Enceinte # 1				Enceinte # 2			
R	FEO	Parcours	Juge	R	FEO	Parcours	Juge
☐	☐	Standard Novice 1/ST1	PLC	☐	☐	Sauteur Novice 1/SJ1	PLC
☐	☐	Standard Intermédiaire 1/AD1	PLC	☐	☐	Sauteur Intermédiaire 1/AJ1	PLC
Mercredi, 9 septembre 2026 (En alternance 1 et 2)							
Enceinte # 1				Enceinte # 2			
R	FEO	Parcours	Juge	R	FEO	Parcours	Juge
☐	☐	Standard Expert 1/MA1	PLC	☐	☐	Sauteur Expert 1/MJ1	PLC
☐	☐	Standard Expert 2/MA2	PLC	☐	☐	Sauteur Expert 2/MJ2	PLC
Jeudi, 10 septembre 2026 (En alternance 1 et 2)							
Enceinte # 1				Enceinte # 2			
R	FEO	Parcours	Juge	R	FEO	Parcours	Juge
☐	☐	Enjeu Expert 1/MG1	PLC	☐	☐	Snooker Expert 1/MS1	PLC
☐	☐	Enjeu Expert 2/MG2	PLC	☐	☐	Snooker Expert 2/MS2	PLC
Nombre total d'épreuves					X 19.55\$ =		\$
Nombre total d'épreuves jeune manieur					X 14.95\$ =		\$
Frais de retard (inscription après le 2 septembre)					X 4.60\$ =		\$
TOTAL							\$

Mode d'inscription et de paiement	
Inscription par courriel :	- Envoyer le formulaire d'inscription et déni à info@centreplc.com - Virement Interac à info@centreplc.com - Question de sécurité : Concours CPLC - Réponse : septembre2026
Inscription par la poste :	- Faite votre chèque à l'ordre de Centre Professionnel Légitime Canin - Postez votre inscription, le déni ainsi que votre chèque à : Pierre-Luc Cyr, 230 rang de la Montagne, Rougemont, J0L 1M0, QC

ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC »)

ENTENTE, décharge et renonciation

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.

Nom du conducteur : _____

Nom du chien 1 : _____ #ID AAC du chien : _____

Nom du chien 2 : _____ #ID AAC du chien : _____

Nom du chien 3 : _____ #ID AAC du chien : _____

Nom du chien 4 : _____ #ID AAC du chien : _____

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par Professionnel Légitime Canin (le « club organisateur ») et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que je suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « personnes apparentées »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « personnel ») et je consens à ne pas intenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subies, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
 - a. de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi ; ou
 - b. d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « règlements »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Signature : _____
Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur est âgé de moins de 18 ans.

Date (jj/mm/aaaa) : _____

Nom : _____

Bénévoles

L'organisation d'une compétition demande beaucoup de travail et votre aide serait grandement appréciée afin que l'on puisse tous s'amuser durant cette fin de semaine. Si vous êtes intéressés à consacrer un peu de votre temps à la réussite de cet événement, marquez d'un «X» les postes bénévoles qui vous intéressent dans vos disponibilités ou inscrivez-vous via le lien suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/17mWHSg-FfBkjQnzeWmvCiPpF4ck26mslJlgRjzZSang/edit>

Un coupon vous sera remis pour chacune des tâches accomplies et pourra être utilisé sur place pour le tirage de prix remis pas nos commanditaires pour les bénévoles.

Mardi, 8 septembre 2026 (Ring 1 et Ring 2 en alternance)													
ENCEINTE#1							ENCEINTE#2						
	Monteur	Chrono	Scribe	Entrée-Ring	Barres	Lai sses		Monteur	Chrono	Scribe	Entrée-Ring	Barres	Lai sses
ST1	NR	☐	☐	☐	☐	☐	SJ1	NR	☐	☐	☐	☐	☐
AD1	☐	☐	☐	☐	☐	☐	AJ1	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Mercredi, 9 septembre 2026 (Ring 1 et Ring 2 en alternance)													
ENCEINTE#1							ENCEINTE#2						
	Monteur	Chrono	Scribe	Entrée-Ring	Barres	Lai sses		Monteur	Chrono	Scribe	Entrée-Ring	Barres	Lai sses
MA1	NR	☐	☐	☐	☐	☐	MJ1	NR	☐	☐	☐	☐	☐
MA2	☐	☐	☐	☐	☐	☐	MJ2	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Jeudi, 10 septembre 2026 (Ring 1 et Ring 2 en alternance)													
ENCEINTE#1							ENCEINTE#2						
	Monteur	Chrono	Scribe	Entrée-Ring	Barres	Lai sses		Monteur	Chrono	Scribe	Entrée-Ring	Barres	Lai sses
MG1	NR	☐	☐	☐	☐	☐	MS1	NR	☐	☐	☐	☐	☐
MG2	☐	☐	☐	☐	☐	☐	MS2	☐	☐	☐	☐	☐	☐